

Maintien de la continuité de service public à Lorient Agglomération

Suite aux annonces des décisions du Gouvernement au sujet de la 3^{ème} étape de la crise sanitaire, mercredi 31 mars 2021, Lorient Agglomération fait le point sur les modalités d'accès aux services publics communautaires.

L'objectif établi par le Président de Lorient Agglomération et les élus communautaires est le maintien, au maximum, de l'ensemble des services publics, dans le respect du protocole sanitaire et des gestes barrières.

Gestion des déchets et prévention

Les tournées de collecte en porte à porte seront effectuées comme à l'accoutumé (le rattrapage du jour férié du lundi 5 avril étant réalisé samedi 3 avril). Il est demandé aux usagers de veiller au respect des consignes de tri du matériel sanitaire : mouchoirs, lingettes, gants et masques chirurgicaux. Ceux-ci doivent être déposés, ensachés de façon hermétique, dans la poubelle noire réservée aux déchets non recyclables. Le respect de ces consignes permet de limiter l'exposition au risque de contamination des agents de collecte, qui sont par ailleurs équipés rigoureusement pour optimiser leur protection.

L'ouverture des déchèteries sera aménagée de façon à permettre aux 13 équipements d'être tous ouverts successivement.

Planning d'ouverture des déchèteries (semaine du 5 au 11 avril)* **

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Plœmeur	Férié					
Caudan						
Hennebont						
Lorient Nord						
Lorient Sud						
Riantec						
Guidel						
Quéven						
Languidic						
Cléguer						

	Déchèterie fermée comme à l'accoutumé
	Déchèterie ouverte comme à l'accoutumé (horaires inchangés)
	Déchèterie fermée compte tenu de la crise sanitaire

* Ce planning est valable pour la semaine du 5 au 11 avril. Il est demandé aux usagers de consulter le site web www.lorient-agglo.bzh avant leur passage en déchèterie pour consulter les dates et les horaires d'ouverture des déchèteries.

** Les déchèteries de Bubry, Groix et Plouay restent ouvertes sur les jours et horaires habituels.

Contact presse Lorient Agglomération :

[en l'absence de Myriam Breton-Robin] Gaëlle LE TROADEC : 06 19 09 64 30 gletrodec@agglo-lorient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

La recyclerie « Le Comptoir du réemploi », n'étant pas considérée comme un commerce « essentiel », restera fermée pour les trois prochaines semaines. Cette décision entraîne *de facto* l'impossibilité de dépôts au niveau des « points réemploi » dans les déchèteries.

Par ailleurs, le standard du Numéro Vert (0800 100 601) restera accessible de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (numéro service, code 1).

Gestion de l'eau potable et de l'assainissement

L'ensemble des contrôles de sécurité sur la chaîne d'acheminement de l'eau potable est considéré comme essentiel et sera donc réalisé dans les conditions normales du service.

Les interventions de l'eau potable et de l'assainissement collectif et non collectif sont maintenues. Un allongement des délais d'intervention peut cependant intervenir en fonction du nombre de sollicitations.

L'accueil des usagers de l'eau se poursuivra, sur rendez-vous uniquement, à la Maison de l'Agglomération, à Lorient. Le standard du Numéro Vert restera accessible de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (numéro service, code 2). Les numéros d'astreintes, en dehors des heures d'ouverture, resteront également joignables.

Transports collectifs

Les transports collectifs sont maintenus mais il est prévu un passage aux horaires des vacances scolaires dès lundi 5 avril, sur l'ensemble du réseau, bus et bateaux, de la CTRL.

Espace Info Habitat

L'accueil des usagers à l'Espace Info Habitat reste possible, sur rendez-vous uniquement. Un allongement des délais de prises de rendez-vous peut cependant intervenir en fonction de nombre de sollicitations.

Le standard du Numéro Vert de l'Espace Info Habitat restera accessible de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 (numéro service, code 3).

Maison de l'Agglomération et instances

L'accueil physique et téléphonique de la Maison de l'Agglomération sera maintenu de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30.

Le Conseil communautaire programmé le 20 avril sera maintenu dans le respect du protocole sanitaire. Il sera diffusé en direct sur la chaîne You Tube de Lorient Agglomération.